

MANIFESTE POUR UNE CORNOUAILLE HEUREUSE

A L'HORIZON 2050



JUIN 2026

Conseil de développement
de Cornouaille

Le Conseil de développement de Cornouaille est une **instance de participation citoyenne** qui réunit, mobilise et met en réseau une pluralité de membres bénévoles issus de la société civile, pour contribuer au développement du territoire.

Le Conseil de développement de Cornouaille compte une soixantaine de membres.

Le territoire de la Cornouaille est constitué de sept EPCI, représentant environ 270 000 habitants.

Le Conseil de développement de Cornouaille est membre du réseau des Conseils de développement bretons.

SOMMAIRE

01

ET SI

02

INTRODUCTION ET METHODOLOGIE

03

PERMETTRE À CHACUN DE VIVRE DIGNEMENT
DE SON TRAVAIL

04

GARANTIR UN HAUT NIVEAU DE PROTECTION
SOCIALE ET DE SOLIDARITÉ

05

INTÉGRER LES LIMITES PLANÉTAIRES ET LES
ENJEUX DE TRANSFORMATION CLIMATIQUE

06

PRÉSERVER LE RÉGIME DÉMOCRATIQUE ET LA
PLACE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

07

MAINTENIR LA PAIX DANS LE MONDE

08

LE RAPPORT DU CESE

09

CONCLUSION

ET SI...

Et si chacun pouvait accéder à l'emploi de son choix. Et si je pouvais échanger mon emploi contre un autre. Et si nous pouvions **travailler** moins, librement. Et si je pouvais choisir mon âge de départ à la retraite. Et si je pouvais vivre dignement de mon travail. Et si je pouvais créer facilement mon entreprise...

Et si nous pouvions tous accéder à un **logement** décent. Et s'il n'y avait plus de sans abri dans nos rues. Et si nos étudiants, nos alternants, nos saisonniers pouvaient disposer d'un logement de transition. Et si je pouvais finir ma vie dans ma maison médicalisée...

Et si je pouvais accéder à une **nourriture** de qualité, variée et à un prix abordable. Et si tous mes achats alimentaires pouvaient se faire à proximité de mon domicile. Et si l'agriculture redevenait paysanne. Et si manger du poisson redevenait abordable...

Et si l'électricité dont j'ai besoin, pouvait être totalement **décarbonnée**. Et si notre région Bretagne était autonome sur le plan énergétique...

Et si l'école m'apprenait à apprendre. Et si je pouvais continuer à me former tout au long de la vie. Et si **se former**, changer de métier, était accessible à tous.

Et si l'État jacobin acceptait de réellement **décentraliser** une large partie de ses compétences, dans le domaine culturel, la politique du logement, l'eau, les mobilités du quotidien, le tourisme, etc. et pourquoi pas l'enseignement...



Et si la Cornouaille accueillait quelques milliers d'**étrangers**, pour travailler, pour occuper des emplois dont nous avons besoin, pour enrichir notre culture, pour faire des enfants, pour payer nos retraites...

Et si je pouvais vieillir en bonne **santé**. Et si l'hôpital public m'était toujours accessible, de jour comme de nuit, pour me réparer, me soigner ou m'aider à mourir. Et si l'accès aux spécialités médicales était accessible à tous, sans supplément tarifaire ou mutuelles hors de prix...

Et si la cantine scolaire et le restaurant universitaire étaient **gratuits** pour nos enfants et nos étudiants. Et si la Justice restait gratuite d'accès...

Et si nous pouvions ensemble vivre en **paix**, avec nos voisins, dans un monde fraternel débarrassé de tous les suprématistes culturels ou religieux...

Et si le **bonheur** des uns ne faisait pas le malheur des autres ?



INTRODUCTION

DÉMARCHE PROSPECTIVE

OCTOBRE - DÉCEMBRE 2025

« Pour un modèle de société soutenable, durable et inclusive à l'horizon 2050 »

Dans quelle France voulons-nous vivre en 2050 ? Le Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) a souhaité associer largement la société civile organisée, à la rédaction d'un avis transverse adopté en mars 2026. Il a ainsi sollicité notamment les Conseils de développement, intéressés et volontaires, pour exprimer leur point de vue territorial. Le CESE souhaite se questionner sur les conditions à réunir et les leviers à actionner pour répondre aux cinq grands défis qui fondent notre Vivre Ensemble :

- **Permettre à chacun de vivre dignement de son travail**
- **Garantir un haut niveau de protection sociale et de solidarité**
- **Intégrer les limites planétaires et les enjeux de transformation climatique**
- **Préserver le régime démocratique et la place de la société civile**
- **Maintenir la paix dans le monde**



Ces questions peuvent paraître abyssales... Le Conseil de développement (CODEV) de Cornouaille a néanmoins décidé d'essayer d'y répondre, dans un calendrier très serré (3 mois, de septembre à novembre 2025) et l'appui d'une méthodologie suggérée. Nous avons ainsi décidé de traiter les 5 thèmes et envisager des scénarii territoriaux, construits collectivement sur la base de 2 heures en atelier thématique, en 5 lieux différents, ouverts à tous (membres ou non du CODEV), dans la limite de 12 à 15 participants par atelier.

En répondant positivement à cette invitation du CESE, nous avons voulu nous inscrire dans cette démarche nationale qui vise à donner la parole aux territoires, à mettre la société civile organisée (dont nous faisons partie) au cœur des réflexions et des évolutions démocratiques à coconstruire.

Ces dernières années (2020-2025) sont marquées par de profondes transformations géopolitiques, climatiques et environnementales, démographiques, technologiques, etc. Toutes les mutations aujourd'hui observables auront un impact majeur pour les générations à venir. Sommes-nous encore capables d'en modifier le cours ? Sommes-nous capables d'envisager et d'écrire le scénario d'un avenir heureux ?

C'était aussi pour nous l'occasion de mobiliser nos membres et de resserrer nos liens. De nous ouvrir aux autres. De se faire mieux connaître... et par la synthèse de nos travaux (objet de ce document), contribuer à faire société. Les chemins proposés pourront alimenter la réflexion et pourquoi pas les programmes de nos élus locaux. S'il fallait trouver un alpha et un oméga à tous nos travaux et à toutes nos propositions, nous pourrions sans doute convenir de les nommer Territoire et Proximité. Le mieux vivre ensemble auquel nous aspirons tous, réside dans notre capacité collective à organiser notre territoire de proximité, dans toutes ses dimensions (économiques, sociales, culturelles...), de manière transparente, compréhensible par tous, durable et solidaire. Dans une France jacobine, il est urgent d'inverser la pyramide...

Albert BILLON, Président du Conseil de développement de Cornouaille

**PERMETTRE À
CHACUN DE VIVRE
DIGNEMENT DE
SON TRAVAIL**





© Chloé Gire

ÉCHANGES

Quel travail en 2050 ? Je suis d'une génération où il n'y avait pas d'autre objectif que de bosser matin, midi et soir. Je vois bien qu'il y a une autre manière d'envisager le travail aujourd'hui. Il n'y a pas le même regard sur le temps qu'on consacre au travail dans nos vies.

Certains métiers aujourd'hui ne sont plus valorisés. Comment on reconnaît les métiers essentiels au territoire, comme la pêche et l'agriculture, très dévalorisés aujourd'hui ? La question de la dignité à travers la **reconnaissance** des métiers est importante.



Qu'est-ce qu'on entend par **dignité** ? est-ce que le travail doit apporter le bonheur ou apporter des moyens de subsistance pour être heureux à côté ? Ne doit-on pas remettre le travail à sa juste valeur, comme pourvoyeur d'un moyen de subsistance pour vivre sa vie par ailleurs ? Les travailleurs en reconversion disent souvent qu'ils se reconvertissent pour donner du sens à leur vie.

PERMETTRE À CHACUN DE VIVRE DIGNEMENT DE SON TRAVAIL

Le système capitaliste fait aussi parfois perdre **le sens du travail**, quel que soit le travail. Par exemple, le choix de devenir infirmière s'explique en général par la volonté de réaliser un travail qui a du sens. Mais ce sens peut finir par se diluer...

On peut devenir maltraitant tout en exerçant un métier du soin. La question du temps qu'on accorde au travailleur est importante. Il convient de **démarchandiser** certains métiers. Les métiers du soin en font partie.

Il y a un manque de **démocratie dans le travail**. Il faut renforcer l'expression des salariés dans les organes de gouvernance des entreprises.



Derrière le travail, il y a aussi la protection sociale, le droit à la retraite, etc.

PERMETTRE À CHACUN DE VIVRE DIGNEMENT DE SON TRAVAIL



L'**éducation** au choix est importante. Les enfants au lycée ne connaissent pas bien les formations disponibles.

C'est positif de pouvoir expérimenter très jeune les métiers, mais c'est important aussi de rester un enfant.

Le travail, ce n'est pas que le geste professionnel, c'est un environnement, une culture, un **rapport au monde**. Ce n'est pas que monétaire.



Il faut sortir d'une société obnubilée par la **croissance**. Car croissance ne veut pas dire travail, ni dignité. Mais cela signifie continuer à piller l'environnement.

PERMETTRE À CHACUN DE VIVRE DIGNEMENT DE SON TRAVAIL

COMPTE RENDU

Quel travail en 2050 ? L'atelier a tenté d'apporter des réponses à cette question complexe à appréhender, tant les bouleversements actuels modifieront sans aucune doute notre rapport au travail.

Redonner du sens, du désir et du temps au travail

Avant même le travail, la formation doit penser la question du sens :

- Laisser plus de choix aux digressions
- Donner moins de valeur aux diplômes
- Renforcer la coopération à l'école
- Laisser du temps à la découverte des métiers

Des dispositifs simples, parfois déjà éprouvés, pourraient être mis en place : favoriser les emplois aidés pour les 18-25 ans pour les associations et collectivités (cf. emplois jeunes), expérimenter le crédit formation pour tout individu et favoriser les passerelles entre métiers (par exemple à travers l'échange de salariés).

Le travail doit être reconsidéré à sa juste valeur : une ressource. Il s'agit alors de « travailler pour vivre, et non pas vivre pour travailler ».

Il est également souhaitable de valoriser la culture associée aux métiers. Par exemple, la culture maritime et la culture paysanne constituent des éléments identitaires forts de la Cornouaille.

Redonner du sens au travail, c'est aussi veiller à fabriquer de la reconnaissance (par les dirigeants, par les pairs).

Travailler moins, travailler librement

Le rapport au travail évolue sans cesse. La façon d'envisager le travail a beaucoup changé depuis les années 2000 et il est probable qu'elle aura de nouveau fortement évolué en 2050. On peut identifier des évolutions souhaitables :

- Travailler moins individuellement, mais plus collectivement
- Promouvoir la semaine de 4 jours, le travail partagé

PERMETTRE À CHACUN DE VIVRE DIGNEMENT DE SON TRAVAIL



- Expérimenter le revenu universel, éventuellement localement : pensé depuis plusieurs dizaines d'années, le revenu universel doit être réinterrogé à l'heure où l'intelligence artificielle va impacter profondément l'exercice de nombreux métiers
- Limiter les charges qui pèsent sur le travail et augmenter celles qui pèsent sur le patrimoine financier

Recentrer / valoriser les métiers essentiels du territoire

Dans les années à venir, le travail devra pouvoir s'inscrire de manière durable dans les territoires sans être remplacé par la technologie : à la fois non délocalisable, et non remplaçable.

A cette fin, on peut citer plusieurs recommandations :

- S'appuyer sur les ressources et les besoins du territoire
- Encourager les critères sociaux et environnementaux pour les créations d'emplois
- Reconsidérer les métiers essentiels du territoire à travers le filtre des objectifs de développement durables (atout d'attractivité)
- Favoriser le soutien des politiques économiques des collectivités territoriales aux activités économiques durables
- Repenser les critères d'évaluation du développement économique et de la croissance : contribuer à une vision durable du territoire

PERMETTRE À CHACUN DE VIVRE DIGNEMENT DE SON TRAVAIL

GARANTIR UN HAUT NIVEAU DE PROTECTION SOCIALE ET DE SOLIDARITÉ





© Chloé Gire

ÉCHANGES

Le contexte socio-économique qui a permis la création de la sécurité sociale et plus globalement le système de protection sociale après la seconde guerre mondiale n'est plus du tout le même aujourd'hui. On anticipe aussi un **vieillissement** démographique avec une explosion des + de 75 ans à l'horizon 2030 et 2050, ainsi qu'une **baisse des naissances**. Il y a une hausse de la **pauvreté**, des difficultés d'**accès aux soins**, et une difficulté à faire des réformes de fond. Nous sommes attachés à ce système de protection sociale, qui est la base de notre cohésion sociale, mais il y a beaucoup de signaux qui indiquent qu'il doit être refondé sur un temps long.



C'est important que les jeunes puissent **se loger** sinon on ne pourra pas se plaindre que la population vieillit. Ce qui amène au tourisme et à la question des résidences secondaires et l'articulation haute et basse saison : ça créé un déséquilibre en terme d'équipement. C'est très marqué pour les communes littorales.

Il y a une nécessité de **refondation du modèle associatif**, qui est essentiel pour la solidarité : le rendre plus mutualiste, plus partagé, pour éviter que les bénévoles ne se retirent face à une responsabilité trop lourde. On doit aussi dénoncer la marchandisation du service associatif.

La solidarité commence par **l'acceptation de l'impôt**.

On détourne aujourd'hui la solidarité avec le **système des mutuelles**. On privatise notre système de santé. Aujourd'hui, si on n'a pas les moyens d'accéder à une bonne mutuelle, il ne vaut mieux pas être malade.



Moi j'ai une bonne mutuelle, mais je ne trouve pas de **médecins**. Je ne me soigne plus depuis que je suis en Bretagne !



© Chloé Gire



On a en Cornouaille un Contrat local de santé, qui dispose d'un fort levier prévention. En revanche, on ne peut pas évoquer l'offre de soins : c'est verrouillé, c'est à la main de l'Etat.

C'est un vrai problème démocratique.

Les compétences locales sont énormes ! Elles ne sont pas sollicitées. Par exemple, quand on lance un diagnostic ou un projet de territoire, on fait souvent appel à des bureaux d'étude alors qu'on pourrait s'appuyer sur les compétences locales. On parle, s'agissant des citoyens, des **compétences d'usage**. Ces compétences valent de l'or. Il faut « partir » des gens.

La population vieillit, et nous serons sans doute des vieux exigeants : il faut mettre en place le mécanisme de financement du cinquième risque, qui touche le vivre ensemble plus âgé. Il y a l'accès aux soins, mais pas seulement : accès à la culture, à un logement décent, etc.
Aujourd'hui, on n'accepte plus de souffrir en silence.

COMPTE RENDU

Égalité d'accès aux soins et à la santé pour tous sur notre territoire

L'accès aux soins est devenu un enjeu majeur et sensible sur l'ensemble du territoire national. Pour y parvenir, le système de santé doit être pensé de manière globale et dans toutes ses dimensions :

- Prévention de la santé (bilans réguliers)
- Développer / encourager les relais entre patient et médecins (infirmiers, pharmaciens, sage-femmes, etc.)
- Promotion de la santé : protéger les déterminants de santé (conditions de vie : logement, alimentation, accès à la culture, au sport, au travail...)
- Favoriser l'émergence des professions intermédiaires : répit (pour les aidants), préventionnistes
- Développer les maisons de santé pluridisciplinaires et itinérantes (notamment en milieu rural)
- Territorialiser l'offre de soins et son financement
- Refonder démocratiquement notre système de santé

Un territoire accueillant

Penser la solidarité à l'échelle locale impose notamment de réfléchir à la manière dont le territoire accueille celles et ceux qui le rejoignent.

L'accès aux soins pour tous doit être garanti, notamment en milieu rural.

Il est aussi indispensable de penser l'accueil des nouveaux arrivants, à travers plusieurs leviers :

- Convivialité
- Redynamiser les quartiers (renforcer les conseils et maisons de quartiers)
- Développer l'itinérance des centres culturels
- Prendre conscience des besoins de sa population
- Savoir accueillir les compétences des arrivants / des migrants
- Permettre l'accueil culturel des migrants (accès à la langue et à la culture du territoire)
- Valoriser les compétences locales / les compétences d'usage
- Enfin, permettre la préservation d'un environnement de qualité, de l'air, de l'eau et des sols, notamment à travers la régulation de l'activité économique vers des activités durables, apparaît comme un préalable incontournable à la préservation d'un territoire accueillant.

GARANTIR UN HAUT NIVEAU DE PROTECTION SOCIALE ET DE SOLIDARITÉ



Droit à bien vieillir

Notre système de protection sociale couvre actuellement quatre risques: la santé, la vieillesse, la famille et l'emploi.

Le 5^{ème} risque (le vieillissement) doit être créé et financé. Il doit aussi être accompagné d'un volet préventif en agissant avant que les personnes soient dépendantes. Le besoin des personnes âgées peut être anticipé, par exemple, à travers la mise en place d'une politique domiciliaire et la création de logements sociaux adaptés / adaptables.

L'autonomie des personnes âgées doit être pensée directement en lien avec le territoire (culture, lien social, mobilités, habitat, etc.).

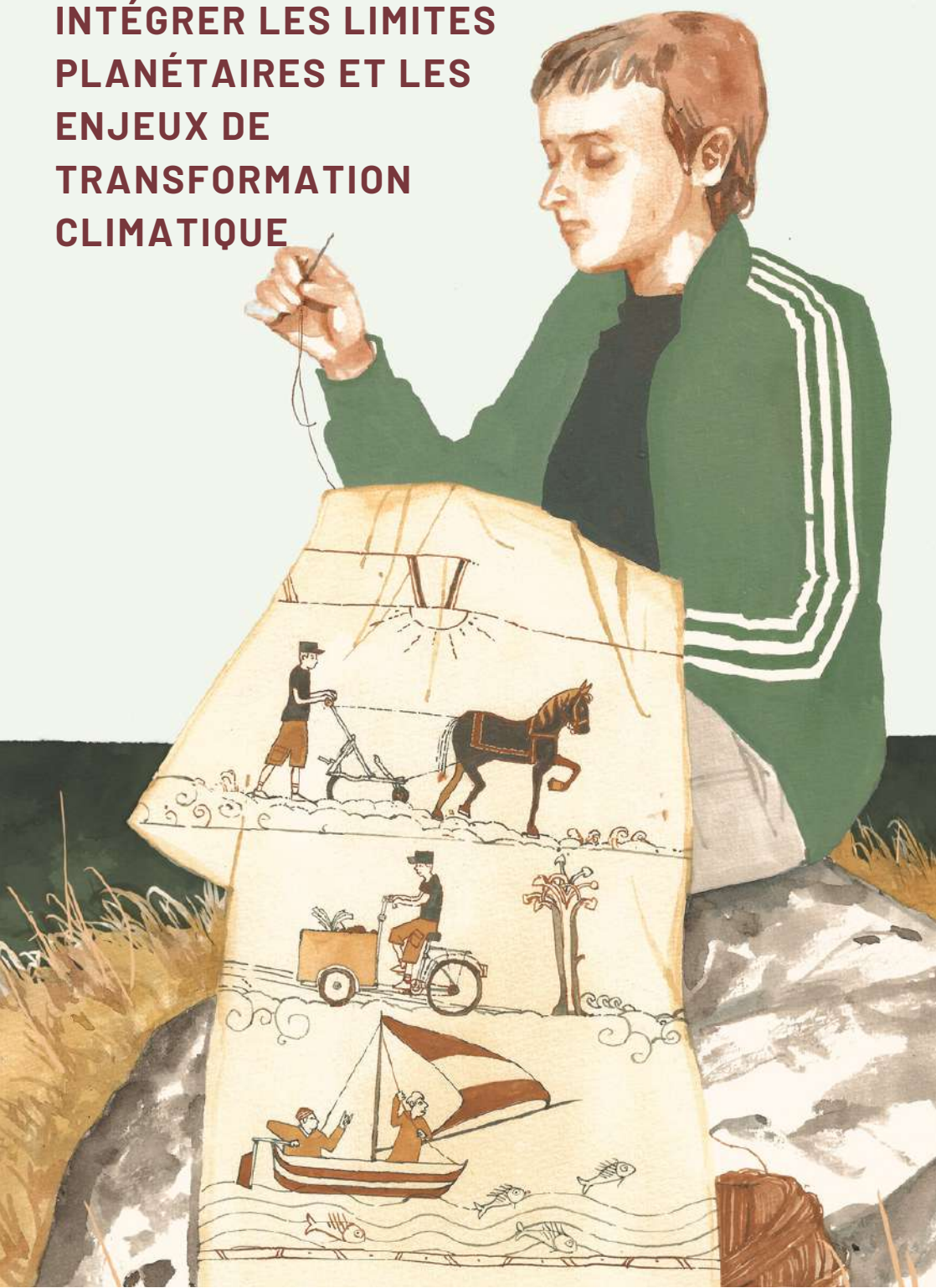
Enfin, le droit à bien vieillir doit aussi permettre le bien-mourir (soins palliatifs, accompagnement local, sépulture).

Une alimentation de qualité pour tous

La solidarité doit permettre de répondre aux besoins primaires, en particulier celui de se nourrir.

La sécurité sociale territoriale de l'alimentation doit permettre de répondre à cet élément primordial de la solidarité : avoir accès à une alimentation de qualité et en quantité suffisante, en ciblant les produits de qualité du territoire.

INTÉGRER LES LIMITES PLANÉTAIRES ET LES ENJEUX DE TRANSFORMATION CLIMATIQUE





ECHANGES

Pour commencer, on suppose qu'en 2050, ça ne s'est pas effondré !

On est habitants de la Cornouaille, donc on regarde le monde à partir d'ici. Mais certains enjeux en lien avec le climat dépassent aussi largement le territoire cornouaillais.

Les constats, on les a déjà faits depuis 30 ans. Il faut passer aux solutions. Il ne s'agit plus de faire de la sensibilisation.

Le point de départ de tout, c'est de réduire toutes les consommations. **Sobriété !**

Il y a très peu d'**énergie renouvelable** en Cornouaille. Sur l'énergie, il est nécessaire de réfléchir à l'échelle de la Bretagne. On a aussi un vrai problème avec l'Etat : Plan Pluriannuel de l'Energie, énergie solaire... L'Etat bloque fortement certains processus.

En Bretagne, le poids de l'agriculture dans l'émission de gaz à effet de serre est énorme. On a le double de production agricole par rapport au national, donc on doit agir sur la **décarbonation de l'agriculture**, sur l'élevage et sur la consommation. On doit changer de modèle, y compris au niveau régional. On a beaucoup à faire localement : en parlant avec les agriculteurs, les pêcheurs.

Sur la décennie 2023-2033, il faut faire en 10 ans ce qu'on a eu du mal à faire en 30 ans. Il y a un enjeu d'information scientifique, auprès des élus notamment. Il faut pouvoir s'appuyer sur un socle de connaissances, qui existe et qui est accessible, solide.



On sait bien que la question de **l'eau** sera une question essentielle. Aujourd'hui, on continue de détruire les talus. On a détruit plus de talus au cours des 20 dernières années que pendant la période du remembrement. C'est un truc qu'on n' imagine même pas ! Sur les bassins versants, il faut absolument en replanter, ils sont indispensables. Un inventaire des **talus** serait aussi nécessaire. La haie n'est pas suffisante.

Je ne sais pas combien il faudrait de temps d'une agriculture sans pesticide pour bénéficier d'une eau de qualité. Sur une vision à 20 ans, je crois qu'une politique volontariste peut donner de vrais résultats. Alors on peut espérer !



© 4 Vents

On peut aussi parler de l'IA et de sa régulation, mais il faut penser au **numérique** de manière plus large. Je ne crois pas qu'on puisse supprimer quelque chose qui nous facilite la tâche. La voiture plutôt que le transport public, recherche internet plutôt que l'IA, regarder des films en ligne plutôt qu'un DVD : on aura du mal à lutter contre ça.

Une grande partie des **datacenter** est utilisée pour le porno. Est-ce que cette énergie rare et chère doit être utilisée de cette manière ?



Il faut penser low tech ! La valorisation de Concarneau Cornouaille Agglomération comme territoire de pointe sur le low tech est aussi une ambition de la Région, qu'il faut encourager. C'est une pensée globale, ça touche tous les secteurs : mobilités, habitat, science...

COMPTE RENDU

L'eau et la biodiversité : un patrimoine à préserver, un équilibre à retrouver

En Cornouaille, comme dans toute la Bretagne, l'eau est au cœur des défis climatiques. Les projections pour 2050 dessinent un territoire marqué par des contrastes saisonniers de plus en plus prononcés : des hivers pluvieux et inondants, des étés secs, où les conflits d'usage entre agriculture, tourisme et habitants s'exacerbent. L'eau, ressource vitale, devient aussi un miroir des tensions sociales et environnementales.

Replanter les talus, sanctuariser les zones humides : ces actions sont des leviers majeurs. Les talus sont des réservoirs de biodiversité, des éponges à eau, des remparts contre l'érosion.

La Cornouaille, terre d'élevage et de cultures, est aussi un laboratoire des possibles. Valoriser une agriculture paysanne, moins gourmande en intrants, plus respectueuse des sols et de l'eau, suppose de contester les lobbies et de repenser les aides européennes. La sécurité sociale de l'alimentation pourrait permettre aux collectivités de peser sur les choix de production et de consommation, vers des produits locaux et durables.

Tourisme et sobriété : face à l'afflux estival, la question de la capacité d'accueil se pose avec acuité. Faut-il limiter les logements touristiques ? Instaurer une tarification progressive de l'eau ? Ces débats renvoient à une interrogation plus large : comment concilier attractivité et préservation, quand chaque goutte d'eau compte ?

Mobilités : vers une Cornouaille connectée et sobre

La Cornouaille, territoire rural et littoral, est aussi un archipel de villages, de bourgs, de villes moyennes. Ici, la voiture reste reine, mais les alternatives émergent. Le covoiturage, l'autopartage, les trains de nuit, les pistes cyclables : autant de pistes pour réduire l'empreinte carbone des déplacements. L'expérience du Juch, avec son autopartage public, montre que l'innovation peut naître des territoires.

Les transports collectifs doivent être renforcés et adaptés aux rythmes de vie.

Limiter l'usage de la voiture individuelle, taxer le kérosène, développer les mobilités douces... Ces transitions supposent des changements de comportements, mais aussi des infrastructures et des financements.



© Chloé Gire

Économie : la Cornouaille, laboratoire de la sobriété heureuse

Face à la surconsommation, à l'obsolescence programmée, à la délocalisation, la Cornouaille peut incarner une autre voie. Low tech, circuits courts, économie sociale et solidaire : ces mots résonnent avec les valeurs du territoire.

Le textile, symbole d'une relocalisation possible : et si la Cornouaille redevenait un territoire de production textile, durable et raisonnée ? Et si les savoir-faire locaux retrouvaient leur place dans l'économie ?

L'IA et le numérique, des outils à maîtriser : la consommation énergétique des datacenters, l'empreinte carbone de l'intelligence artificielle, interrogent. La Cornouaille, terre d'innovation sociale, peut aussi être un territoire de résistance à la surconsommation numérique, en promouvant une utilisation raisonnée et essentielle.

Alimentation : vers une souveraineté alimentaire cornouaillaise

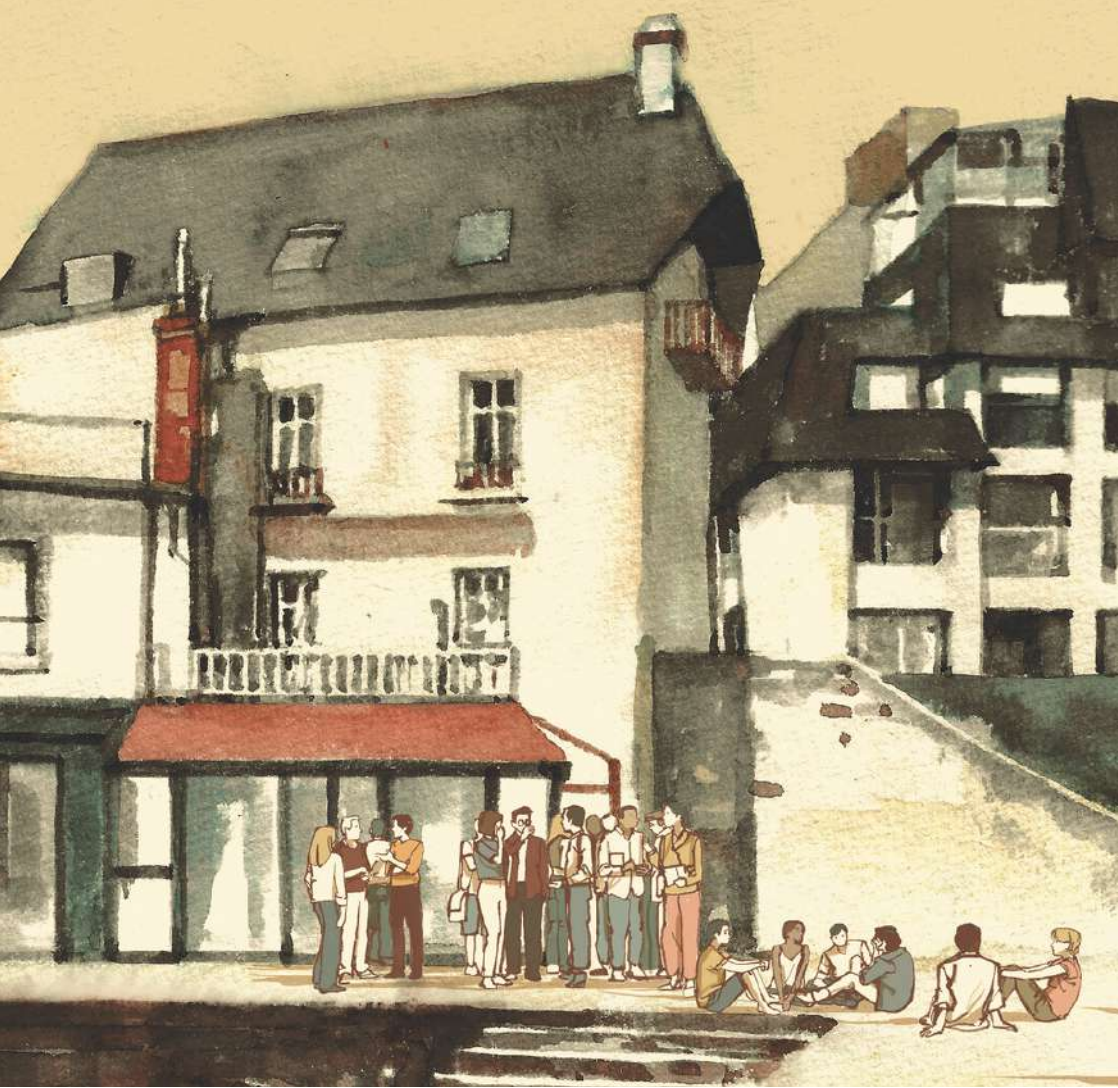
Une agriculture décarbonée, respectueuse des sols et de la santé : c'est l'horizon vers lequel tendent les acteurs locaux.

Moins de viande, plus de végétal : la restauration collective, les cantines, les hôpitaux, peuvent être des leviers pour faire évoluer les pratiques. Mais cela suppose de se confronter au lobby de la viande, puissant en Bretagne.

Circuits courts et ceintures alimentaires : la Cornouaille regorge d'initiatives – jardins partagés, outils de transformation locaux, marchés de producteurs. Ces alternatives, souvent fragiles, méritent d'être soutenues, amplifiées, pour réduire le gaspillage et renforcer la résilience alimentaire.

La pêche, entre tradition et transition : limiter le chalutage, décarboner les bateaux, protéger les aires marines... Les marins pêcheurs, fragilisés économiquement, sont aussi des acteurs clés de la transition écologique.

PRÉSERVER LE RÉGIME DÉMOCRATIQUE ET LA PLACE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE





© Anthony Trihan

ÉCHANGES

Il faut repartir du territoire, rapprocher les élus et les citoyens. Des instances consultatives comme les Conseils de développement peuvent remplir cette mission, mais il faut aussi prendre en considération ce qu'on lui refuse.

Depuis une quarantaine d'années, on s'est préoccupé de **démocratie participative**, du renforcement des instances citoyennes comme le CESER ou les CoDev, mais force est de constater que ça ne fonctionne pas. Il est important de pouvoir évaluer tout ce qu'on a mis en place et comprendre pourquoi ça dysfonctionne.

La vie démocratique et la participation commencent aussi dans les **entreprises**, là où on passe beaucoup de temps au cours de sa vie. C'est une forme de démocratie au quotidien. L'entreprise, c'est un lieu de sociabilisation forte. Au sein d'une entreprise, on a un minimum en commun, ce qu'on n'a plus au niveau national.

La démocratie, c'est un enjeu d'éducation à l'esprit critique, une invention permanente.

Les lieux de dialogue disparaissent les uns après les autres. L'accès devient payant partout, y compris pour des salles municipales.

Favoriser les lieux de dialogue doit aussi être un objectif.

A quel moment sait-on si la démocratie est en danger ? Si on se pose la question, c'est que c'est peut-être déjà trop tard.



Les Conseils municipaux sont tout sauf des espaces démocratiques. La commune a plus de légitimité démocratique, mais c'est l'EPCI qui a les manettes de la décision dans plusieurs domaines. Personne n'y comprend rien entre les compétences des différentes collectivités. Il faut davantage de **transparence**.

Il faudrait aussi **renforcer la démocratie communautaire**. Quel est le programme communautaire des candidats ? Ils se connaissent mais ils n'ont pas de projet commun.



© Anthony Trihan

Il faut reconsidérer **l'organisation administrative des territoires** : restauration des Pays (dans l'esprit des lois Voynet) avec suppression des Départements, renforcement de l'autonomie des Régions dans un certain nombre de domaines et création d'un CESE à l'échelle des Pays.

Rendre le vote obligatoire !
Redonner envie aux citoyens
de s'impliquer.



Pour que la démocratie fonctionne, il ne faut oublier personne, ni les jeunes, ni les plus âgés. Ces publics doivent s'y retrouver dans le millefeuille des compétences et des dispositifs. Pour les **publics éloignés**, la reconnaissance, c'est super important. On ne fera pas société et démocratie si on ne tient pas compte de leur avis. On doit le redire : « votre avis est important pour nous ».

COMPTE RENDU

Les signaux d'alerte se multiplient pour dénoncer un affaiblissement de la démocratie en France. En tant qu'instance de participation citoyenne, nous ne pouvons nous y résoudre. Le chantier est vaste, mais nous pouvons actionner plusieurs leviers.

Renforcer l'esprit critique et la formation des citoyens

Il s'agit d'affirmer qu'un citoyen éclairé sera toujours plus sensible et convaincu par les valeurs démocratiques. Cela passe par plusieurs leviers :

- Renforcement de l'éducation civique populaire, en favorisant notamment le bénévolat tout au long de la vie
- Développer de nouvelles formes de compétences à l'école (apprentissage des biens communs, de la concertation...) et placer la coopération au cœur de la réussite scolaire
- Développer les conventions citoyennes territoriales, formidable outil de formation et d'acculturation politique des citoyens

Renforcer la démocratie intercommunale / la décentralisation

La question de la démocratie intercommunale est posée depuis longtemps et nécessite la mise en place du suffrage universel direct pour les EPCI, malgré l'opposition de certains partis politiques.

L'équilibre territorial pourrait être amené par une restauration des Pays en parallèle du renforcement de l'autonomie des Régions sur tous les sujets non régaliens (habitat, culture, mobilités...). Le retour des Pays implique aussi de se poser la question du maintien des Départements.

La démocratie locale doit aussi pouvoir s'appuyer sur des outils de participation tels que les conseils de quartier, conseils citoyens, avec un objectif final partagé et assumé de co-construction et de co-décision des politiques publiques. On doit pouvoir décider avec plus de proximité.

Les élus doivent reconnaître les compétences d'usage et techniques des citoyens.

PRÉSERVER LE RÉGIME DÉMOCRATIQUE ET LA PLACE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE



© Erwan Larzul

Les associations jouent aussi un rôle majeur dans la démocratie locale : il est nécessaire de construire de nouvelles relations de confiance entre les associations et les collectivités locales (reconnaissance, conventions de financement pluriannuelles, limitation des Appels à Manifestation d'Intérêt).

Impliquer les publics éloignés

Au niveau national, on peut imaginer des réformes structurelles : ouvrir le droit de vote à 16 ans, aux migrants, rendre le vote obligatoire (l'amende infligée alimentant une cagnotte territoriale pour la démocratie), réduire le nombre d'élus municipaux, notamment dans les petites communes.

Au niveau local, on doit permettre l'écoute des personnes en précarité à travers des outils simples : rendre visible / donner la parole / aller vers / s'appuyer sur des relais locaux et les réseaux de proximité. On peut aussi diversifier les lieux de parole et d'expression de proximité, en veillant à limiter la sur-représentation des CSP+.

Il est important de rappeler que la meilleure manière d'associer les publics éloignés est de travailler avec les acteurs et structures pouvant directement toucher ces publics (syndicats, associations, réseaux sociaux, collectifs...).

MAINTENIR LA PAIX DANS LE MONDE





ÉCHANGES

J'ai été éduqué avec cette idée assez simple que le **nationalisme**, c'est la guerre. Je pense qu'il faut donc déjà combattre le nationalisme si on veut maintenir la paix dans le monde.

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, la France a beaucoup été en « guerre » ou en intervention armée. C'est la même chose pour les Etats-Unis, qui se présentent pourtant comme des « défenseurs » de la paix. On utilise les armes pour régler des problèmes.

L'Union européenne s'est construite avant tout autour du commerce. Pourtant le capitalisme, c'est le premier allié de la guerre. La France doit arrêter de vendre des armes et d'en fabriquer et se positionner sur d'autres investissements (l'énergie renouvelable par exemple). **Limiter l'armement mondial**, c'est aussi limiter le risque de guerre. Ça va à l'encontre de la tendance actuelle, qui vise plutôt à renforcer la dissuasion militaire via la course à l'armement.

Cela amène quand même d'autres questions : un désarmement complet de la France serait-il un facteur de paix ? Ou peut-on dire que la **dissuasion nucléaire** permet de préserver la paix ?

C'est l'intelligence collective qui permet de préserver la paix. Individuellement, l'humain est con.



La paix dans le monde commence aussi à l'intérieur des communautés nationales ou locales.

La paix, ça peut être aussi une **paix économique**. Les déséquilibres mènent à la guerre. C'est par les échanges qu'on fabrique la paix : échanges culturels, économiques...

Il faut renforcer l'aide au développement et les **politiques de coopération**, notamment dans le cadre du dérèglement climatique, comme un facteur de paix.



© Chloé Gire

La préservation du vivant et la protection de l'environnement sont importantes car je crains que ça mène à de nouveaux conflits.
Préserver le vivant, c'est préserver la paix.

Imaginer un monde pacifié, c'est aussi accepter les différences. Il est nécessaire de favoriser les échanges interculturels. En Bretagne, on a cette capacité à créer des réseaux, notamment à travers la diaspora bretonne.



Il faudrait aussi pouvoir **restaurer l'influence de l'ONU**. Comment sacraliser l'ONU, qui représente des valeurs communes favorables à la paix ? Ce que dit Gutterses est toujours très juste, mais il est inaudible.
Il faut aussi mettre les moyens sur la culture, la santé, l'éducation : c'est comme ça qu'on luttera contre le nationalisme, qui naît d'un mal-être des populations.

MAINTENIR LA PAIX DANS LE MONDE

COMPTE RENDU

Le maintien de la paix dans le monde s'articule autour de trois grandes idées : préserver le vivant, développer les outils de pacification et renforcer l'ONU.

Préservation du vivant

La préservation du vivant et la protection de l'environnement sont importantes car il est probable que ces enjeux puissent mener à de nouveaux conflits dans un futur proche.

Préserver le vivant, c'est préserver la paix, et plusieurs leviers doivent permettre d'y arriver :

- Réorienter notre modèle économique et relocaliser les activités
- Favoriser la coopération internationale, notamment à l'initiative des collectivités territoriales
- Favoriser l'adhésion des villes cornouaillaises au Réseau Ville Accueillante, afin de renforcer la solidarité des villes de taille moyenne
- Renforcer la participation aux projets européens, comme facteur de renforcement de la paix civile
- Sensibiliser au respect des Objectifs de Développement Durables (ODD) par les collectivités territoriales

Éducation, santé, démocratie, culture, outils de pacification

Au-delà des conflits à l'échelle de la planète, les facteurs de paix peuvent aussi se jouer à l'échelle individuelle. Il s'agit ainsi d'agir à l'échelle locale pour favoriser le développement d'un environnement propice à la paix.

Il est ainsi nécessaire de soutenir l'acceptation des cultures différentes, y compris dans leurs dimensions religieuses et de favoriser une culture bretonne ouverte au monde. Le métissage peut être envisagé comme une valeur de tolérance.



Renforcer l'autorité de l'ONU

Malgré sa pertinence, le discours porté par l'ONU n'est plus entendu. L'ONU semble également privée de ses moyens d'actions.

Il apparaît donc nécessaire de renforcer les moyens financiers de l'ONU et de revoir sa gouvernance, afin qu'elle puisse redevenir une puissance agissante.

Au niveau local, les élus peuvent renforcer la visibilité locale de l'ONU, en s'emparant et en relayant les messages qu'elle porte.



© Anthony Trihan

LE COMPTE RENDU DU CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Extraits de la synthèse des contributions des CESER et Codev
Dans le cadre de la saisine : « Pour un modèle de société
soutenable, durable et inclusive à l'horizon 2050 »

Commission Avis transverse

Rédaction : CESE



Lors de l'Assemblée plénière du 25 mars 2026, **le CESE a adopté la résolution** "Pour un modèle de société soutenable, durable et inclusive à l'horizon 2050".

Retrouvez la résolution du CESE ici :



La synthèse qui suit a été élaborée à partir de 24 contributions transmises par les CESER et les Codev pour alimenter les travaux de la Commission Avis transverse. Elle vise à proposer une lecture transversale et synthétique des contributions, en faisant ressortir les éléments communs ainsi que les spécificités territoriales. Ce document n'a pas vocation à être exhaustif, mais à restituer les principaux enseignements qui émergent de l'ensemble des travaux.

Liste des CESER et Codev ayant contribué

CESER : Centre Val de Loire / Auvergne Rhône-Alpes / Corse / Saint Martin

Codev : Dinan Agglomération / Périgord Vert / Cornouaille / Sète / Pays de Morlaix / Pays Cœur d'Hérault / Pays d'Arles / Pays du Vignoble nantais / Loire Angers / Bordeaux Métropole / Bugeois Vallée / Eurométropole Lille / Métropole du Grand Paris / Saint Quentin en Yvelines / Pays Basque / Idéo Mauges / Grand Angoulême / Mont de Marsan / Rennes / Grand Clermont

PERMETTRE À CHACUN DE VIVRE DIGNEMENT DE SON TRAVAIL

Au-delà des mesures opérationnelles proposées, les contributions traduisent une inflexion plus profonde : la nécessité de repenser la place du travail dans le contrat social. Il ne s'agit pas uniquement d'améliorer l'emploi, mais de redéfinir les finalités économiques au regard de la dignité humaine et de la soutenabilité écologique.

Les territoires rappellent que la qualité de l'emploi, la reconnaissance sociale et la capacité à concilier vie professionnelle et personnelle constituent des conditions structurantes de la cohésion collective.

Cette exigence suppose une articulation renforcée entre politiques économiques, politiques de formation, aménagement du territoire et régulation foncière, afin que le travail ne soit plus un facteur d'inégalités territoriales mais un levier d'équilibre et d'émancipation.

1. **Objectifs**

- Redonner du sens, du désir et du temps au travail
- Mieux valoriser les métiers essentiels au fonctionnement des territoires (soin, agriculture, pêche, artisanat, services à la personne, éducation)
- Limiter la précarisation du travail et des parcours professionnels, notamment pour les jeunes, les saisonniers et les travailleurs pauvres
- Réduire le chômage et favoriser des emplois durables, non délocalisables
- Renforcer la démocratie au travail et la reconnaissance des travailleurs
- Favoriser des emplois prenant en compte les enjeux sociaux et environnementaux

2. **Leviers**

- Reconsidérer la valeur du travail et de certains métiers, notamment les métiers essentiels et peu reconnus (par les dirigeants, par les pairs, par la société)
- Renforcer la démocratie au travail et l'expression des salariés dans les instances de gouvernance
- Expérimenter de nouvelles organisations du travail (semaine 4 jours, travail partagé)
- Renforcer les modèles économiques coopératifs, collaboratifs, l'économie sociale et solidaire et l'économie circulaire
- Valoriser la culture, l'identité et la qualité de vie des territoires comme éléments d'attractivité du travail
- Améliorer l'attractivité des territoires pour inciter les entreprises à s'y installer

3. **Points de vigilance**

- Perte de sens du travail liée aux logiques de marchandisation
- Dévalorisation persistante de certains métiers essentiels et faible reconnaissance non monétaire du travail (reconnaissance symbolique, sociale)
- Manque de moyens et de temps accordé aux travailleurs pour bien exercer leur métier, notamment dans les métiers du soin
- Précarité structurelle de certains secteurs et statuts (saisonnalité, contrats courts)
- Difficultés d'accès au logement pour les travailleurs, freinant l'emploi et la mobilité
- Manque de démocratie et de participation des salariés aux décisions

GARANTIR UN HAUT NIVEAU DE PROTECTION SOCIALE ET DE SOLIDARITÉ

Les contributions révèlent une tension structurante : préserver l'universalité du modèle social tout en l'adaptant aux spécificités territoriales et aux nouveaux risques.

La protection sociale est envisagée non seulement comme un mécanisme redistributif, mais comme une infrastructure collective de résilience face aux transitions démographiques, climatiques et économiques.

Les territoires insistent sur la nécessité d'une simplification administrative, d'une meilleure coordination institutionnelle et d'un investissement accru dans la prévention.

À l'horizon 2050, la soutenabilité du modèle social dépendra de sa capacité à conjuguer solidarité nationale, différenciation territoriale maîtrisée et anticipation des vulnérabilités émergentes.

1. Objectifs

- Réduire les inégalités sociales, territoriales et générationnelles
- Assurer un accès effectif aux droits sociaux fondamentaux (santé, logement, alimentation, revenus, éducation)
- Renforcer la solidarité nationale et territoriale face aux vulnérabilités croissantes
- Adapter le système de protection sociale aux nouveaux risques sociaux (vieillesse, dépendance, isolement, maladies chroniques, crises sanitaires et climatiques)
- Lutter contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale
- Préserver le modèle social français fondé sur la solidarité et la redistribution

2. **Leviers**

- Renforcer les services publics et leur proximité (santé, action sociale, accompagnement)
- Simplifier l'accès aux droits sociaux et lutter contre le non-recours
- Mieux coordonner les acteurs de la protection sociale (État, collectivités, organismes sociaux, associations)
- Développer la prévention en santé et en action sociale
- Soutenir les solidarités de proximité et l'engagement associatif
- Expérimenter de nouvelles formes de protection sociale (revenu minimum, sécurité sociale de l'alimentation, dispositifs territorialisés)
- Intégrer les enjeux climatiques et environnementaux dans les politiques de solidarité (protection des plus vulnérables face aux crises)

3. **Points de vigilance / facteurs de blocage**

- Fragilisation financière du système de protection sociale
- Complexité des dispositifs et manque de lisibilité pour les usagers, avec un risque de non-recours massif aux prestations sociales
- Inégalités territoriales d'accès aux services et aux droits
- Saturation des services sociaux et médico-sociaux
- Manque de professionnels dans certains secteurs (santé, accompagnement social)
- Risque de remise en cause du modèle solidaire au profit de logiques individualisées

INTÉGRER LES LIMITES PLANÉTAIRES ET LES ENJEUX DE TRANSFORMATION CLIMATIQUE

Les contributions convergent vers une compréhension systémique de la transition écologique : il ne s'agit plus d'ajuster marginalement les politiques sectorielles, mais de transformer en profondeur les modes de production, de consommation et d'aménagement.

La sobriété, la re-localisation et la coopération apparaissent comme des principes directeurs. Toutefois, les territoires soulignent que la réussite de cette transformation dépendra de son acceptabilité sociale et de sa justice distributive.

L'intégration des limites planétaires dans l'action publique implique donc un effort simultané de pédagogie, de planification stratégique et de redistribution des coûts et des bénéfices de la transition, afin d'éviter l'aggravation des fractures territoriales et sociales.

1. Objectifs

- Intégrer pleinement les limites planétaires dans les décisions publiques et les trajectoires territoriales à horizon 2050
- Réduire globalement les consommations (énergie, eau, ressources, sols) dans une logique de sobriété (zéro artificialisation, autonomie alimentaire et énergétique)
- Adapter les territoires aux effets déjà visibles du changement climatique (sécheresses, inondations, canicules, érosion, montée des eaux)
- Préserver la biodiversité (faune, flore, sols, milieux aquatiques et marins) comme condition de résilience des territoires
- Transformer les modèles agricoles, alimentaires, économiques et de mobilité pour les rendre compatibles avec les limites planétaires
- S'appuyer davantage sur les connaissances scientifiques pour éclairer les choix collectifs

2. **Leviers**

- Déployer des politiques de sobriété énergétique, foncière, hydrique, numérique
- Transformer les mobilités : réduction des déplacements contraints, développement des transports collectifs, mobilités douces et partagées, limitation de l'usage de la voiture individuelle, transport de marchandises par le train
- Soutenir une agriculture respectueuse des sols, de l'eau, du climat et de la biodiversité : agriculture biologique ou paysanne, réduction des intrants, relocalisation des productions, circuits courts, évolution des régimes alimentaires
- Intégrer la biodiversité comme priorité dans l'aménagement
- Appuyer les politiques publiques sur la sensibilisation aux enjeux climatiques
- Agir via la commande publique : restauration collective, aménagement des espaces publics, isolation des bâtiments publics

3. **Points de vigilance / facteurs de blocage**

- Insuffisance ou inadéquation des décisions nationales et internationales face à l'ampleur des enjeux climatiques
- Poids des lobbies économiques (agriculture intensive, agroalimentaire, énergie, transport)
- Difficulté à dépasser les logiques de croissance et de surconsommation
- Acceptabilité sociale des changements (sobriété, évolution des modes de vie, renoncements)
- Risque d'inégalités accrues face aux pénuries et aux coûts de la transition

PRÉSERVER LE RÉGIME DÉMOCRATIQUE ET LA PLACE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Les contributions territoriales mettent en évidence une exigence démocratique accrue : la participation ne peut être réduite à un dispositif consultatif ponctuel, mais doit s'inscrire dans une architecture institutionnelle pérenne et dotée de moyens réels.

La reconnaissance de l'expertise citoyenne, la transparence des décisions et la lisibilité de l'action publique constituent des conditions essentielles de la confiance.

À l'horizon 2050, le renforcement du régime démocratique supposera de dépasser la logique de juxtaposition entre démocratie représentative et participative, pour construire des mécanismes d'articulation clairs, efficaces et évaluables, capables d'associer durablement la société civile aux choix structurants.

Ce régime démocratique souhaité ne se construira qu'en mettant l'accent sur l'éducation, la culture et une information fiable permettant l'intervention de citoyens éclairés.

1. **Objectifs**

- Réhabiliter la confiance entre citoyens, élus et institutions
- Favoriser une démocratie plus participative, délibérative et inclusive, en complément de la démocratie représentative, notamment à l'échelle locale
- Garantir l'accès à l'information, la transparence des décisions et la compréhension des politiques publiques
- Renforcer l'éducation à la citoyenneté, à l'esprit critique et aux valeurs démocratiques
- Lutter contre l'abstention, la désinformation et la perte de sens du débat public

2. **Leviers**

- Développer et pérenniser des dispositifs de démocratie participative et délibérative (ateliers citoyens, conventions citoyennes, budgets participatifs, jurys citoyens)
- Renforcer les moyens humains, financiers et institutionnels des CESER, Codev et autres instances de participation
- Mieux associer la société civile en amont des décisions publiques
- Développer l'éducation populaire, l'éducation civique et la formation tout au long de la vie
- Soutenir les médias indépendants et lutter contre la désinformation
- Expérimenter de nouvelles formes de gouvernance partagée à l'échelle territoriale

3. **Points de vigilance / facteurs de blocage**

- Défiance croissante des citoyens envers les institutions et les responsables politiques
- Sentiment d'inutilité ou de non-prise en compte de la parole citoyenne
- Fatigue démocratique et faible participation aux dispositifs existants
- Inégalités d'accès à la participation (temps, compétences, maîtrise de la langue, fracture numérique)
- Risque d'instrumentalisation des processus de participation citoyenne
- Complexité institutionnelle et manque de lisibilité de l'action publique

MAINTENIR LA PAIX DANS LE MONDE

Les contributions rappellent que la paix ne peut être pensée exclusivement à l'échelle internationale : elle s'enracine dans la cohésion sociale, la justice économique et la vitalité démocratique interne.

Les territoires insistent sur le rôle de l'éducation, de la culture et des échanges comme vecteurs de compréhension mutuelle et de prévention des conflits.

Dans un contexte marqué par la montée des replis identitaires et l'affaiblissement du multilatéralisme, la France et l'Europe sont appelées à assumer une responsabilité accrue en matière de coopération et de régulation internationale.

La paix durable apparaît ainsi comme l'aboutissement d'un modèle de société équilibré, solidaire et respectueux des interdépendances mondiales.

1. **Objectifs**

- Renforcer le rôle, la légitimité et l'autorité de l'ONU comme cadre central de régulation internationale
- Prévenir les conflits par la coopération internationale, le multilatéralisme et le dialogue entre États et peuples
- Lutter contre les causes structurelles des conflits (déséquilibres économiques, inégalités, nationalismes, montée des autoritarismes)
- Promouvoir une paix durable fondée sur les échanges (culturels, économiques, éducatifs) et la compréhension mutuelle
- Considérer la paix comme indissociable de la paix civile, sociale et économique au sein des sociétés

2. **Leviers**

- Renforcer la coopération internationale et européenne, y compris à l'initiative des collectivités territoriales
- Soutenir et développer les moyens financiers, politiques et symboliques de l'ONU
- Promouvoir les échanges culturels et économiques comme leviers de pacification
- S'appuyer sur l'éducation (histoire, citoyenneté, tolérance) comme outil central de prévention des conflits
- Limiter l'armement mondial et interroger les logiques d'économie de guerre

3. **Points de vigilance / facteurs de blocage**

- Manque de vision stratégique de long terme en matière géopolitique, en France et en Europe
 - Affaiblissement du multilatéralisme et perte de crédibilité des institutions internationales
 - Montée des nationalismes, des autoritarismes et des logiques de repli
 - Dépendance aux logiques économiques et commerciales liées à l'armement
 - Insuffisance de moyens financiers et humains pour l'éducation, la culture et la coopération
 - Difficulté à mobiliser durablement les citoyens autour des enjeux de paix
- 



© 4 Vents

CONCLUSION (PROVISOIRE)

Cette démarche prospective voulue par le CESE aura eu plusieurs mérites :

- **Réfléchir de manière collective à un avenir désirable.** Définir ensemble l'harmonie du vivre ensemble. Malgré, ou grâce à nos différences, envisager des voies navigables pour le plus grand nombre.
- **Sortir d'une posture** – souvent politicienne, voire dogmatique – pour poser des arguments, par définition contestables, et susciter le débat et la contradiction. Faire démocratie en confrontant des points de vue. Accepter de ne pas être d'accord. Sans que cela n'entraîne une quelconque primauté.
- **Faire débat**, c'est accepter que l'on n'est pas d'accord sur les chemins à emprunter pour atteindre des objectifs que très souvent l'on partage. Le bonheur, la sécurité, la solidarité, la paix ou le bien manger... sont des attentes que l'on partage tous. Comment y parvenir ? Par quelles règles communes acceptables y parvenir, est un chemin de traverse autrement plus compliqué... Il faut juste se donner les moyens – apaisés – de l'emprunter, par le respect et le droit à la différence.



Remerciements

Le Conseil de développement de Cornouaille remercie chaleureusement **l'ensemble des participants aux ateliers.**

Merci à la mairie de Douarnenez, à la mairie de Fouesnant et à Bigouden Makers pour nous avoir permis d'organiser un atelier.

Illustrations

Les illustrations ont été créées par **Alexis Horellou**, à l'occasion de la réalisation de ce livret.

<https://le-lay-horellou.fr/>



© Chloé Gire

CONTACT

Conseil de développement de Cornouaille

Tél : 02 98 10 34 12

Mail : conseildedeveloppement@qcd.bzh

Site : www.qcd.bzh

Adresse : 24 route de Cuzon, 29000 Quimper

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT
de Cornouaille

